Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE

Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche
Sous-direction des Etablissements et de la Politique Contractuelle
Bureau des Emplois du Recrutement et de la Formation Initiale des personnels de l'enseignement technique
Complexe d'enseignement agricole
BP 32679
31326 CASTANET TOLOSAN CEDEX
Suivi par : Christian VERNHES Tél : 05 61 28 94 01
Suzanne BACOU Tél : 05 61 28 94 06
Fax : 05 61 28 94 21

NOTE DE SERVICE

DGER/SDEPC/N2006-2111

Date: 26 octobre 2006

Date de mise en application : **Immédiate**

Date limite de réponse : **08 décembre 2006**

Nombre d'annexes: 3

Le Ministre de l'agriculture et de la pêche

à

Mesdames, Messieurs, les Directeurs Régionaux de L'Agriculture et de la Forêt –
Les Directeurs de l'Agriculture et de la Forêt

Mesdames, Messieurs, les Chefs des Services Régionaux de la Formation et du Développement - Les Chefs des Services de la Formation et du Développement

Mesdames, Messieurs, les Directeurs des Etablissements Publics Locaux d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole

Objet : Appel à candidature pour l'inscription à la procédure de sélection pour l'aptitude à la fonction de directeur d'exploitation agricole ou d'atelier technologique. Rentrée scolaire 2008.

Bases juridiques : Art. R 811-47 du Code Rural

MOTS-CLES : liste d'aptitude , fonction direction, exploitation, atelier technologique.

Destinataires	
Pour exécution : **Mesdames, Messieurs les Directeurs Régionaux de l'Agriculture et de la Forêt - Les Directeurs de l'Agriculture et de la Forêt** **Mesdames, Messieurs les Chefs des Services Régionaux de la Formation et du Développement - Les Chefs des Services de la Formation et du Développement** **Mesdames, Messieurs les Directeurs des Etablissements de l'Enseignement Supérieur** **Mesdames, Messieurs les Directeurs des Etablissements Publics Locaux d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole** **Monsieur le Doyen de l'inspection de l'Enseignement agricole**	**Pour information :** **Monsieur le Secrétaire Général.** **Monsieur le Délégué aux Mobilités et aux carrières.** **Monsieur le vice président du CGAAER**

La présente note de service fait appel de candidatures pour l'inscription sur la liste d'aptitude à la fonction de directeur d'exploitation agricole ou d'atelier technologique.

Elle comporte six points :

I - Rappel du descriptif de l'emploi
II - Conditions à remplir pour présenter sa candidature
III - Formation et appui à la prise de fonction
IV - Constitution et envoi des dossiers
V - Déroulement des épreuves

Ainsi que les annexes 1 à 3 : correspondant aux formulaires à remplir

I – RAPPEL DU DESCRIPTIF DE LA FONCTION DE DIRECTEUR D'EXPLOITATION AGRICOLE OU D'ATELIER TECHNOLOGIQUE

Il exerce ses fonctions dans le cadre de l'EPLEFPA, en tant que directeur d'un centre et fait partie de l'équipe de direction (art. R 811-47 du Code Rural).

Le directeur d'exploitation agricole ou d'atelier technologique :

- veille au respect du règlement intérieur ainsi qu'à l'accomplissement des missions qui lui sont assignées,
- veille à la sécurité des personnes et des biens, à l'hygiène et à la salubrité dans le centre dont il a la charge, ainsi qu'au respect des règles professionnelles,
- élabore le projet de l'exploitation agricole ou de l'atelier technologique dans le cadre du projet d'établissement de l'EPLEFPA.

Le directeur d'exploitation agricole ou d'atelier technologique a autorité sur les personnels qui y sont affectés ou qui sont mis à sa disposition.
Le référentiel professionnel complet peut être communiqué à chaque candidat sur demande écrite formulée auprès du Bureau de la mission de l'enseignement agricole pour l'animation et le développement des territoires.

II – CONDITIONS A REMPLIR POUR PRESENTER SA CANDIDATURE A LA PROCEDURE DE SELECTION

2-1 - Dispositions générales

Seuls les fonctionnaires titulaires et les fonctionnaires stagiaires de catégorie A, âgés d'au moins 25 ans peuvent faire acte de candidature pour l'inscription à la procédure de sélection. Cette condition doit être remplie, au plus tard, le premier jour de la prise de fonction.

2-2 - Dispositions particulières concernant les agents titulaires assurant l'intérim

Les agents remplissant la condition indiquée ci-dessus, désignés pour assurer l'intérim d'un poste ou faire fonction de directeur d'exploitation ou d'atelier technologique, doivent obligatoirement faire acte de candidature pour l'inscription à la procédure de sélection.

III - FORMATION ET APPUI A LA PRISE DE FONCTION

3-1 - La formation

Les agents inscrits sur la liste des candidats jugés aptes à exercer la fonction de directeur d'exploitation agricole ou d'atelier technologique doivent obligatoirement suivre la formation d'adaptation à l'emploi se déroulant à partir de la prochaine année scolaire.

Sauf cas de force majeure, un candidat qui ne suivrait pas cette formation se verrait radié de la liste des candidats jugés aptes à exercer la fonction de directeur d'exploitation ou d'atelier technologique.

La formation est organisée sous forme de 9 modules répartis sur l'année scolaire.

Son contenu sera communiqué dès que possible aux candidats inscrits sur la liste d'aptitude.

3-2 - L'appui à la prise de fonction

Suite à leur nomination en tant que directeur d'exploitation agricole ou d'atelier technologique et durant l'année de leur prise de fonction, les nouveaux directeurs bénéficient d'un accompagnement dispensé par l'inspection de

l'enseignement agricole. Cet accompagnement s'articulera notamment autour du diagnostic et du projet d'exploitation agricole ou d'atelier technologique.
Ils doivent en outre bénéficier d'un « crédit » de 3 semaines de formation au cours des deux années qui suivent la prise de fonction dans le cadre d'un plan individuel de formation transmis au responsable de la formation à l'ENESAD, et qui donne priorité pour l'inscription aux actions de formation.

IV - CONSTITUTION ET ENVOI DES DOSSIERS

Deux dossiers sont à constituer : le dossier administratif d'inscription et le dossier de candidature.

(L'ensemble des informations de ces deux dossiers n'est destiné qu'aux opérations de sélection et de choix des candidats. Ces éléments ne sont ni versés au dossier administratif du candidat ni archivés. Il en est de même pour les avis formulés par la commission de sélection).

4-1 - Le dossier administratif d'inscription comprend :

4-1-1 - la demande d'inscription proprement dite (imprimé **D 1** joint en annexe)
4-1-2 - les appréciations motivées des supérieurs hiérarchiques (imprimé **D 2** joint en annexe) et les photocopies des 2 dernières fiches de notation.

Le dossier administratif complet (**D1 + D2**) doit être transmis par la voie hiérarchique avant le :

08 décembre 2006 au plus tard à :

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche
DGER – Sous-Direction EPC-BERFI
(à l'attention de Christian VERNHES)
BP 32679
31326 CASTANET-TOLOSAN CEDEX

4-2 - Le dossier de candidature (imprimé **D 3** joint en annexe) **fait l'objet d'une évaluation par la commission de sélection :**

La mise en forme de ce dossier doit être, pour le candidat, l'occasion :
- de montrer qu'il appréhende avec justesse les différentes facettes et les exigences des fonctions de direction d'exploitation agricole ou d'atelier technologique (et qu'il s'est donné les moyens de cette appréhension)
- de faire un bilan et une analyse de son parcours professionnel en montrant en quoi ce parcours, les responsabilités exercées, les acquis professionnels, les formations complémentaires, l'ont préparées à l'exercice de ces fonctions
- de formuler un projet personnel et d'exprimer ses motivations pour ces fonctions.

Pour renseigner chaque partie du dossier, le candidat doit faire preuve de créativité et d'initiative, et éviter d'être purement descriptif. Chaque partie ci-dessous est à développer sur des feuilles annexes.

4-2-1 - présentation et analyse du parcours professionnel du candidat

4-2-1-1 - présentation du poste actuel et en particulier indication des responsabilités exercées au sein de l'établissement d'affectation (ou du service), notamment celles qui sont considérées par le candidat comme étant en rapport avec les fonctions d'un directeur d'exploitation ou d'atelier technologique (les déclarations du candidat devront être appuyées de pièces justificatives ou attestées par le chef d'établissement),

4-2-1-2 - présentation des postes précédents successivement occupés, avec indication des responsabilités exercées notamment celles qui sont considérées par le candidat comme étant en rapport avec les fonctions d'un directeur d'exploitation,

4-2-1-3 - formation continue et stages de perfectionnement suivis,

4-2-1-4 - initiatives et engagements personnels du candidat de nature à éclairer la commission de sélection sur sa motivation ou ses aptitudes (les déclarations du candidat devront être appuyées de pièces justificatives ou attestées par le chef d'établissement),

4-2-1-5 - d'une manière plus générale, tout élément que le candidat juge utile de porter à la connaissance de la commission de sélection.

4-2-2 - exposé des motivations et de son projet de carrière

- Exposé des motivations du candidat pour un emploi de directeur d'exploitation ou d'atelier technologique.

Le dossier de candidature (**D 3**) doit être transmis directement par le candidat avant le :
10 janvier 2007 au plus tard à :

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche
DGER – Sous-Direction EPC-BERFI
(à l'attention de Christian VERNHES)
BP 32679
31326 CASTANET-TOLOSAN CEDEX

En application du principe d'égalité entre les candidats, les dates limites indiquées ci-dessus, sont des dates impératives qui ne sont susceptibles d'aucune dérogation quel que soit le motif invoqué.

V – DEROULEMENT DES EPREUVES

La commission nationale de sélection organise les opérations en deux étapes et peut être scindée en sous-commissions. Elle est présidée par le doyen de l'Inspection de l'enseignement agricole ou son représentant et comprend :
- des personnels de l'inspection de l'enseignement agricole,
- des fonctionnaires des services déconcentrés du ministère chargé de l'agriculture,
- des membres du conseil général de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux.
- des personnels de direction des établissements publics d'enseignement technique relevant du ministère chargé de l'agriculture et de leurs centres.

5-1- Les dossiers de candidature sont d'abord évalués par une première sous-commission :
Sur la base des avis formulés par la commission sur le dossier de candidature, ainsi que des avis des supérieurs hiérarchiques du candidat, le Directeur général de l'enseignement et de la recherche établit la liste des candidats autorisés à se présenter à l'entretien oral.

5-2- Une deuxième sous-commission est ensuite chargée d'entendre les candidats autorisés à se présenter à l'épreuve orale :
L'entretien d'une durée d'une heure maximum est destiné à apprécier, d'une part, les motivations du candidat qui sera amené à présenter son projet professionnel, et, d'autre part, ses aptitudes notamment sur la base des pré-requis nécessaires à la direction d'une exploitation agricole ou d'un atelier technologique.

Les entretiens oraux se dérouleront du 26 au 30 mars 2007
à la D G E R
1 ter avenue de Lowendal
75007 PARIS

Il ne sera pas possible de prendre en charge les frais de déplacement sauf pour les candidats en résidence administrative dans les DOM – TOM.

5-3 - L'établissement de la liste d'aptitude :
Après avis des commissions, le directeur général de l'enseignement et de la recherche arrêtera la liste d'aptitude aux emplois de direction d'exploitation agricole et d'atelier technologique au titre de la rentrée scolaire 2008.
La validité de l'inscription sur cette liste est fixée à 2 années scolaires : 2008-2009 et 2009-2010.(date limite de validité de l'inscription : 31 août 2010).

Nous attirons l’attention des candidats sur le fait que l’inscription sur la liste d’aptitude n’ouvre pas droit à une affectation systématique.

JE VOUS DEMANDE DE BIEN VOULOIR ASSURER LA PLUS LARGE DIFFUSION DE CETTE NOTE DE SERVICE AUPRES DE L'ENSEMBLE DU PERSONNEL.

Pour le Ministre et par délégation,
Le Directeur général de l’enseignement et de la recherche

Jean-Louis BUËR

D1 – DEMANDE D'INSCRIPTION

DGER/SDRIC/SDEPC

Date limite d'envoi *: 8 décembre 2006*

Candidature pour l'inscription à la procédure de sélection pour l'aptitude à la fonction de : DIRECTEUR D'EXPLOITATION AGRICOLE OU D'ATELIER TECHNOLOGIQUE Au titre de septembre 2008	DGER – SD/EPC Bureau des emplois du recrutement et de la formation initiale des personnels de l'enseignement technique BP 32679 31326 CASTANET TOLOSAN cedex

NOM PRENOMS :	NOM DE JEUNE FILLE :	
Date de naissance : **……/……/……**		
Formation :	Diplôme :	
Date de titularisation : ……/……/……	(joindre la photocopie)	
Corps :	Grade :	Echelon :
Établissement :		
Service :		
Organisme : (avec mention de l'adresse complète)		
	N° téléphone professionnel :	
Adresse personnelle : **N° téléphone personnel :**		
Adresse mail professionnelle :	**N° fax professionnel :**	

Affectations successives :

Dates	Corps/grade	Fonctions	Durée	Service ou établissement d'affectation ou organisme

Activités ou responsabilités exercées actuellement : (Formation initiale, formation continue, développement, animation rurale, expérimentation, exploitation agricole, autres...) Précisez le champ des activités et responsabilités.

NOM – Prénom du candidat :……

D 1 (suite)

ENGAGEMENT :

« Je m'engage à suivre la formation à la préparation à la fonction de directeur d'exploitation agricole ou d'atelier technologique. En cas de non respect de ma part de cet engagement, je serai radié de la liste des candidats jugés aptes à exercer la fonction de directeur d'exploitation agricole ou d'atelier technologique ».

« Lu et approuvé »

Date ……/……/……

Signature :

VISA DU SUPERIEUR HIERARCHIQUE

Date : ……/……/……

Signature :

A TRANSMETTRE A LA S/D E.P.C . (BERFI TOULOUSE)

Date limite d'envoi : 08 DECEMBRE 2006 ***D 2 - AVIS***

+ copies des 2 dernières fiches de notation

DEMANDE D'INSCRIPTION, AU TITRE DE SEPTEMBRE 2008, SUR LA LISTE D'APTITUDE AUX EMPLOIS DE DIRECTEUR D'EXPLOITATION AGRICOLE OU D'ATELIER TECHNOLOGIQUE

AVIS MOTIVÉS

NOM :	NOM DE JEUNE FILLE :
Prénoms :	Date de naissance : ……/……/……
Etablissement d'affectation :	
Notes administratives : 2003-2004 :……2004-2005 :……..2005-2006 :……..	

AVIS MOTIVE DU DIRECTEUR OU SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT SUR LA DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LA LISTE D'APTITUDE (Il importe de remplir toutes les rubriques. Toute rubrique non remplie équivaudra à T.D).

	TF	F	P	R	D	TD
1 – Aptitudes professionnelles						
+ sens du service public						
+ sens de l'organisation						
+ disponibilité						
+ initiative						
2 - Les qualités humaines						
+ écoute						
+ persévérance						
+ ouverture d'esprit						
+ sens des relations humaines						
3 - La motivation						
+ participation						
+ autoformation						
+ intérêt pour les questions administratives						
+ intérêt pour les questions institutionnelles						

AVIS GLOBAL SUR L'APTITUDE DU CANDIDAT :

NOM – Prénom du candidat……. ***D 2 (suite)***

Cochez une des cases suivantes :											
	Très Favorable		Favorable		Passable		Réservé		Défavorable		Très Défavorable

Date : ……/……/……

Nom et signature :

AVIS MOTIVE DU CHEF DE SRFD OU DE L'AUTORITE ACADEMIQUE SUR LA DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LISTE D'APTITUDE

(ou du notateur répartiteur pour les candidats en fonction hors enseignement)

Cochez une des cases suivantes :											
	Très Favorable		Favorable		Passable		Réservé		Défavorable		Très Défavorable

Date : ……/……/……

Nom et signature :

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE

Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche
Sous-direction des Etablissements et de la Politique Contractuelle
Bureau des Emplois du Recrutement et de la Formation Initiale des personnels de l'enseignement technique
BP 32679
31326 CASTANET TOLOSAN cedex

D 3 - DOSSIER DE CANDIDATURE

Date limite d'envoi :

10 janvier 2007

BORDEREAU D'ENVOI DES PIECES CONSTITUANT LE DOSSIER
PRESENTE PAR LE CANDIDAT A LA COMMISSION DE SELECTION

DEMANDE D'INSCRIPTION, AU TITRE DE SEPTEMBRE 2008, SUR LA LISTE D'APTITUDE AUX EMPLOIS DE DIRECTEUR D'EXPLOITATION OU D'ATELIER TECHNOLOGIQUE

NOM :	NOM DE JEUNE FILLE :
PRENOMS :	Date de naissance : ……/……/……
Etablissement d'affectation :	

ELEMENTS DU DOSSIER : (développer sur des feuilles distinctes, groupées dans l'ordre et agrafées à ce bordereau).

1) historique de la carrière du candidat :

☐	1-1 présentation du poste actuel et des responsabilités exercées	
☐	1-2 présentation des postes précédents successivement occupés et des responsabilités exercées	
☐	1-3 Formations et stages suivis :	Mentionner notamment l'année, l'organisme responsable, la motivation, la qualification acquise, éventuellement, l'apport pour le candidat ou pour l'établissement,...(joindre les attestations correspondantes)
☐	1-4 les initiatives ou engagements personnels de nature à éclairer la commission	
☐	1-5 autres éléments (si le candidat le juge utile*)* à préciser :	

2) exposé des motivations et du projet de carrière du candidat :

☐	motivations du candidat

Nombre de feuilles jointes à ce dossier (à préciser obligatoirement) ……

Ce dossier est envoyé (accompagné de la copie du document **D 1**) par le candidat directement à :

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE
DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE
S/D EPC- BERFI
BP32679
31326 CASTANET TOLOSAN cedex

Date : ……/……/……

Signature du candidat :

Date : ……/……/……

Visa du supérieur hiérarchique :